

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 19 JANVIER 2016 À 20H À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- KARINE NADEAU, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- LISETTE PAINCHAUD, représentante de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- DENIS GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- RÉNALD ROY, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à tous. Il constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2016-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 19 janvier 2016 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 25 novembre 2015
4. RENCONTRE
 - 4.1 OBVCS - Mme Aurélie Bousquet - Berce du Caucase
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 BUDGET 2016
 - 5.1.1 Dépenses incompressibles et personnes autorisées pour la MRC de Montmagny auprès des organismes gouvernementaux et autres
 - 5.1.2 Ajustement des salaires pour 2016

- 5.1.3 Quotes-parts 2016 - Dates des versements
- 5.1.4 Intérêts sur C/R de la MRC de Montmagny
- 5.1.5 Communications régionales Montmagny – Liste des projets par municipalité
- 5.2 Projet de priorités annuelles – Constat des priorités 2015 et projet de priorités 2016
 - 5.2.1 Suggestions et demandes du conseil
 - 5.2.2 Plan de travail par service
- 5.3 Ressources humaines
 - 5.3.1 Technicienne en environnement
- 5.4 Édifice Amable-Bélanger
 - 5.4.1 Suivi des mesures d'économie d'énergie
 - 5.4.2 Location de locaux
- 5.5 Liste des comités - Nominations
- 5.6 Organigramme 2016
- 5.7 Sécurité incendie
 - 5.7.1 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires
 - 5.7.2 Rapport annuel 2014
- 5.8 Société d'habitation du Québec (SHQ)
 - 5.8.1 Autorisation de signature de la modification à l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat
 - 5.8.2 Seuil maximal de la valeur uniformisée d'un bâtiment admissible (100 000 \$)
- 5.9 Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches
- 5.10 PALÉE et le monde scolaire (les langues)
- 5.11 Projet de Loi 56 – Projet de Loi sur la transparence en matière de lobbyisme
- 5.12 Mentorat – Chaudière-Appalaches économique
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Pacte rural
 - 6.2 Oléoduc
 - 6.3 Projets régionaux
 - 6.3.1 Tourisme Montmagny et les Îles
 - 6.3.2 Parc des Appalaches
 - 6.3.3 Fête de la pêche
 - 6.3.4 Oie des neiges - Archipel
 - 6.3.5 Versement des aides financières prévues au budget annuel
 - 6.4 PIIRL
 - 6.5 PADF
 - 6.6 UPA Chaudière-Appalaches
 - 6.7 Avis de conformité et d'opportunité
 - 6.7.1 Règlement sur les installations septiques – Montmagny
 - 6.7.2 Rue St-Jean-Baptiste
 - 6.7.3 Zone RF6
 - 6.7.4 Saint-Paul-de-Montminy – Route 283
 - 6.8 RCI sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables – Dérogation
 - 6.9 Colloques sur le territoire
 - 6.9.1 Demande de lettre d'appui – Projet de création d'un parc étoilé international reconnu par l'IDA sur le site du Portail étoilé de la MRC de Montmagny
 - 6.9.2 Colloque
 - 6.10 PDZA – Résolution
 - 6.11 Orthophotos
- 7. CORRESPONDANCE
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de décembre 2015 et janvier 2016

- 8.2 État des revenus et dépenses préliminaires au 31 décembre 2015
9. ÉLECTION DU PRÉFET ET DU PRÉFET SUPPLÉANT
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. VARIA OUVERT
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SESSION DU 25 NOVEMBRE 2015

2016-01-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 25 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 OBVCS – MME AURÉLIE BOUSQUET – BERCE DU CAUCASE

Mme Bousquet vient présenter les plantes envahissantes que l'on est susceptible de retrouver sur le territoire, les préjudices que causent leurs présences, ainsi que les façons de s'en départir. Elle répond également aux questions des élus de la MRC à ce sujet.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 BUDGET 2016

5.1.1 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PERSONNES AUTORISÉES POUR LA MRC DE MONTMAGNY AUPRÈS DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES

2016-01-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la direction générale à effectuer le paiement des dépenses incompressibles suivantes au cours de l'année financière 2016 :

- Salaires, DAS, REER et assurances collectives;
- Frais de déplacements;
- Comptes téléphoniques (compte courant, Internet et cellulaire);
- Contrat de location des photocopieurs et de la timbreuse;
- Dépenses d'entretien du poste de la SQ (entretien ménager, déneigement, Hydro Québec, Télus, tonte du gazon, gaz diésel);
- Dépenses d'entretien de l'Édifice Amable-Bélanger (entretien ménager, déneigement, Hydro Québec, Télus, tonte du gazon, location du garage).

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nancy Labrecque, le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, M. Daniel Racine, et la directrice des ressources financières et à l'administration, Mme Sylvie Couillard, à être personnes autorisées à transiger auprès des organismes suivants :

- Revenu Canada;
- Revenu Québec;
- SSQ Assurances collectives;
- Desjardins Sécurité financière;
- Carra;
- Groupe SSQ;
- ClicSécur.

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise Mme Nancy Labrecque, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou M. Daniel Racine, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, à mettre à jour le dossier de la MRC de Montmagny au registraire des entreprises.

ADOPTÉ

5.1.2 AJUSTEMENT DES SALAIRES POUR 2016

2016-01-04

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les salaires des employés non cadres soient versés en 2016 conformément à la proposition d'échelle salariale déposée aux employés en novembre 2014.

QUE les salaires des cadres pour l'année 2016 soient ceux établis lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2016 soumises au conseil.

QUE l'IPC applicable à l'exercice 2016 pour la rémunération des élus soit de 2 %, tel que le permet le règlement en vigueur.

ADOPTÉ

5.1.3 QUOTES-PARTS 2016 – DATES DES VERSEMENTS

2016-01-05

CONSIDÉRANT le tableau des quotes-parts déposé et accepté lors de l'adoption du budget 2016 le 25 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les quotes-parts 2016 soient payables en trois versements, soit le 12 avril, le 14 juin et 13 septembre 2016.

ADOPTÉ

2016-01-06

5.1.4 INTÉRÊTS SUR C/R DE LA MRC DE MONTMAGNY

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉNALD ROY
APPUYÉ PAR : MME LISETTE V.-PAINCHAUD

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le taux d'intérêts applicable sur les comptes à recevoir de la MRC soit de 10 % pour l'année 2016.

ADOPTÉ

5.1.5 COMMUNICATIONS RÉGIONALES MONTMAGNY – LISTE DES PROJETS PAR MUNICIPALITÉ

Pour l'année 2016, chacune des municipalités se voit attribuer une banque de 35 heures.

On demande aux municipalités d'identifier rapidement leurs besoins pour 2016 et d'en faire part à Communications régionales Montmagny pour une meilleure planification.

5.2 PROJET DE PRIORITÉS ANNUELLES – CONSTAT DES PRIORITÉS 2015 ET PROJET DE PRIORITÉS 2016

5.2.1 SUGGESTIONS – DEMANDES DU CONSEIL

Afin de préparer le plan de travail 2016, on demande aux élus de faire connaître les projets qu'ils souhaitent voir réaliser. Une demande est faite afin que le dossier d'identification de la MRC (le long de l'autoroute) soit inscrit au plan de travail 2016.

5.2.2 PLAN DE TRAVAIL PAR SERVICE

Un bilan de 2015 sera effectué ainsi que les actions à être réalisées pour 2016. Ce document est prévu être déposé à la session du 9 février 2016.

5.3 RESSOURCES HUMAINES

5.3.1 TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a reçu plus de quarante curriculum vitae pour le poste de technicien(ne) en environnement;
- CONSIDÉRANT la recommandation d'embauche suite aux entrevues effectuées;

2016-01-07

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny procède à l'embauche de Mme Lucie Lacasse pour le poste de technicienne en environnement à compter du 15 février 2016 conformément aux conditions convenues.

ADOPTÉ

5.4 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

5.4.1 SUIVI DES MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En 2015, on constate une économie annuelle d'un peu plus de 2 000 \$ par rapport à 2014 et une économie annuelle de plus de 25 000 \$ par rapport à 2012 (l'année de référence).

5.4.2 LOCATION DE LOCAUX

Au mois de décembre, une entreprise privée a fait à la MRC une offre de location à un coût pour lequel aucune négociation ne s'est avérée possible.

Un autre organisme du milieu a un intérêt et nous sommes à discuter à ce sujet.

5.5 LISTE DES COMITÉS - NOMINATIONS

2016-01-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

COMITÉ DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Gaston Caron
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Émile Tanguay
Monsieur Claude Doyon

COMITÉ DES GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Gaston Caron
Monsieur Claude Doyon

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Madame Danye Anctil
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Émile Tanguay (P)
Monsieur Louis Lachance
Monsieur Alain Fortier
Monsieur Rémy Langevin
Madame Nancy Labrecque, d.g., MRC
Madame Marie-France Bellavance, secrétaire, MRC

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Daniel Racine, citoyen
Monsieur Rénaud Roy
Monsieur Bruno Nicole
Monsieur Mario Allaire
Monsieur Alain Talbot

COMITÉ DES DÉLÉGUÉS (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

À nommer éventuellement

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Émile Tanguay
Monsieur Réal Bolduc
Monsieur Richard Galibois

COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Réal Bolduc	Madame Jocelyne Caron
Monsieur Jean-Guy Desrosiers	Monsieur Daniel Racine
Monsieur Rénaud Roy	

COMITÉ AVISEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DU PACTE RURAL (COMITÉ RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Réal Bolduc
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Madame Jocelyne Caron
Monsieur Denis Giroux
Monsieur Claude Doyon

TABLE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT

3 représentants « Élus »

Monsieur Jean-Guy Desrosiers, préfet
Monsieur Réal Bolduc, préfet adjoint
Madame Jocelyne Caron, mairesse de Cap-Saint-Ignace

4 représentants « Affaires »

Monsieur Mathias Berlinger (Table Affaires)
À déterminer (Table Tourisme)
Monsieur Alain Talbot (Secteur agricole)
Madame Christiane Bouillé (Secteur Culture et coopératif)

1 représentant « Organisme à but non lucratif »

Poste vacant

2 représentants « Éducation » (niveau collégial et commission scolaire)

Le directeur général du Centre d'études collégiales de Montmagny, M. Gignac et le directeur général de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

1 représentant « Santé »

Un représentant du CSSS Montmagny-L'Islet

De plus, on propose également de bonifier cette table de deux autres secteurs d'activités :

1. Les jeunes → l'organisme ciblé serait le CJE;
2. Les services communautaires → l'organisme ciblé serait la CDC Montmagny-L'Islet.

Observateurs

Monsieur Daniel Racine, MRC de Montmagny
 Monsieur Norbert Morin ou Mme Mireille Thibault
 Madame Martine Raby, CLÉ
 Monsieur Simon Fortin, MDEIE
 Madame Martine Leullier, CLD

TABLE AFFAIRES

1 représentant élu	7 représentants «Affaires»
Monsieur Jean-Guy Desrosiers	Monsieur Mathias Berlinger Monsieur Michel Proulx Monsieur Charles Denault Monsieur Bryan Paris Madame Laurie Savard Monsieur Patrick Clavet Monsieur Carl Mathurin

COMITÉ D'INVESTISSEMENT (CLD)

Monsieur Patrick Clavet
 Monsieur Pierre Fréchette
 Monsieur André Dufresne

COMITÉ TOURISME

REPRÉSENTANTS	NB	SECTEUR
Isle-aux-Grues – Produit d'appel		
Municipalité de l'Isle-aux-Grues : Madame Lisette V.-Painchaud, intervenante touristique : Madame Gina Vézina	1	Municipal
Grosse-Île – Produit d'appel		
Parcs Canada : Monsieur Benoit Charest, substitut : Monsieur Philippe Gauthier	1	E & O
Partenaires – Produit d'appel		
Croisières Lachance : Madame Julie Talbot, substitut : Monsieur Dominique Lachance	1	E & O
Représentant désigné à Berthier-sur-Mer : Monsieur Richard Galibois	1	Municipal
Événementiel		
Carrefour mondial de l'accordéon : Madame Claudine Landry	1	E & O
Représentant agro-alimentaire		
Représentant: Madame Francine St-Pierre	1	Municipal
Représentants territoriaux		
MRC de Montmagny : Madame Jocelyne Caron	1	MRC de Montmagny
Ville de Montmagny : Monsieur Gaston Caron	1	Municipal
Hébergement et restauration		
Hôtel l'Oiselière : Monsieur Jean-Yves Fortin	1	E & O

Motel Wigwam : Madame Nathalie Bernier	1	E & O
Auberge Les Maisons du Grand Héron : Monsieur Gilles Tardif	1	E & O

Présidence du comité

À déterminer	1	E & O
--------------	---	-------

Société de développement économique

Madame Dominique Gaudreau

COMITÉ DE DIVERSIFICATION

Tel qu'adopté à la résolution n° 2013-10-19 du procès-verbal du 8 octobre 2013 :

QUE la MRC de Montmagny accepte de modifier la composition du Comité de diversification qui se traduit comme suit :

- . Le maintien du Comité d'investissement comprenant un membre de l'Isle-aux-Grues pour l'analyse des projets d'affaires (Monsieur Frédéric Poulin);
- . L'intégration du Comité de diversification de l'Isle-aux-Grues au nouveau Comité emploi de l'Isle-aux-Grues (animé présentement par Madame DeRoy);
- . L'ajout de membres au Comité de diversification formé d'élus et de personnel administratif et qui se composera dorénavant comme suit :
 - Huit membres nommés par les municipalités :
 - . Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières : Monsieur Réal Bolduc
 - . Municipalité de Lac-Frontière : Monsieur Guy Garant
 - . Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet : Monsieur Claude Doyon
 - . Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard : Monsieur Louis Lachance
 - . Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton : Madame Karine Nadeau
 - . Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy : Monsieur Émile Tanguay
 - . Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud : Monsieur Denis Giroux
 - . Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire : Madame Danye Anctil
 - . Un représentant par municipalité du secteur du Parc des Appalaches (comprenant la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire);
 - Sept membres sectoriels ou administratifs :
 - . Un représentant du secteur agro-forestier : Monsieur Martin Béland, CGFA
 - . Deux représentants du secteur du tourisme : Monsieur Max Vidal
 - . Un représentant du secteur financier : Monsieur Jean Lachance
 - . Un représentant du secteur santé et services sociaux : À déterminer
 - . Un représentant du secteur éducation : Monsieur André Chamard

- . Un représentant de l'aménagement du territoire (MRC) :
Monsieur Daniel Racine
- . Un représentant du CLD : Madame Martine Leullier

Le préfet ou le préfet adjoint pourra être membre d'office au comité si un de ceux-ci n'est pas nommé par les municipalités.

TREMCA (TABLE RÉGIONALE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES) (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers, préfet
Monsieur Réal Bolduc, préfet adjoint

COMITÉ FORÊT – AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Claude Doyon

COMITÉ DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Réal Bolduc
Monsieur Daniel Racine

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ) (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Gaston Caron

UNITÉ RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT (URLS) (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Réneald Roy

CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Émile Tanguay

CONSEIL DU SAINT-LAURENT (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Richard Galibois
Substitut : Madame Catherine Plante

CORPORATION DE MISE EN VALEUR DE LA GROSSE-ÎLE (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Gaston Caron
Monsieur Martin Jacques

ZIP SUD DE L'ESTUAIRE (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Daniel Racine

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY (CJE) (COMITÉ **NON RÉMUNÉRÉ**)

Monsieur Gaston Caron

PARC RÉGIONAL DES APPALACHES (COMITÉ **NON RÉMUNÉRÉ**)

Monsieur Daniel Racine, membre associé

ORGANISME BASSIN VERSANT DE LA CÔTE-DU-SUD
(COMITÉ **NON RÉMUNÉRÉ**)

Monsieur Gaston Caron
Monsieur Daniel Racine, employé de la MRC et représentant Forêt

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN (COMITÉ **NON RÉMUNÉRÉ**)

Monsieur Réal Bolduc
Monsieur Daniel Racine, employé de la MRC et représentant Forêt

COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MADA
(COMITÉ **NON RÉMUNÉRÉ**)

Madame Karine Nadeau

TABLE RÉGIONALE SISCA (COMITÉ **NON RÉMUNÉRÉ**)

Monsieur Réal Bolduc
Madame Jocelyne Caron
Madame Nancy Labrecque

ADOPTÉ

5.6 ORGANIGRAMME 2016

L'organigramme 2016 est déposé au conseil pour information.

5.7 SÉCURITÉ INCENDIE

5.7.1 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

- ATTENDU que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
- ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

- ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- ATTENDU que la MRC de Montmagny et ses municipalités locales désirent bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du programme;

2016-01-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
 APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE présenter, par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel, des municipalités locales de la MRC de Montmagny au ministère de la Sécurité publique (par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny).

QUE l'on demande également que le programme Pompier 2 soit également admissible au coût de formation, considérant les risques que certaines municipalités doivent assumer (la Ville de Montmagny et les municipalités qui viennent en entraide).

ADOPTÉ

5.7.2 RAPPORT ANNUEL 2014

CONSIDÉRANT le rapport d'activités annuel en sécurité incendie 2014 déposé au Conseil de la MRC de Montmagny;

2016-01-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON
 APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny prenne acte du dépôt du rapport d'activités en sécurité incendie 2014 et que celui-ci soit acheminé au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉ

5.8 SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

5.8.1 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA MODIFICATION À L'ENTENTE CONCERNANT LA GESTION DES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

CONSIDÉRANT le nouveau programme RénoRégion succédant au programme RénoVillage;

2016-01-11

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le préfet et la directrice générale à signer le document « Modification à l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat » pour et au nom de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.8.2 SEUIL MAXIMAL DE LA VALEUR UNIFORMISÉE D'UN BÂTIMENT ADMISSIBLE (100 000 \$)

2016-01-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny fixe le seuil maximal de la valeur uniformisée d'un bâtiment admissible à 100 000 \$ pour l'application du programme RénoRégion sur le territoire de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.9 ENTENTE SECTORIELLE SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

- CONSIDÉRANT la précédente Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches qui devait se terminer le 30 juin 2017;
- CONSIDÉRANT la Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches qui fermera ses portes le 30 mars 2016;
- CONSIDÉRANT les partenaires signataires de l'entente spécifique qui ont réaffirmé leur volonté d'agir collectivement pour la persévérance scolaire et la valorisation des carrières scientifiques et technologiques;
- CONSIDÉRANT que les partenaires doivent se munir d'une autre entente entre le 1^{er} avril 2016 et le 30 juin 2017, soit après la fermeture de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches;

2016-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER M. Jean-Guy Desrosiers, préfet, à signer, pour et au nom de la MRC de Montmagny, l'Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

5.10 PALÉE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny travaille activement à développer son territoire dans une perspective de bien desservir ses citoyens actuels et aussi d'attirer de nouveaux citoyens, et ce, en partenariat avec ses quatorze municipalités locales qui travaillent à maintenir ou développer les services que l'on retrouve dans une société moderne;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, via le CLD de la MRC de Montmagny, a entrepris plusieurs actions en partenariat avec les entreprises du milieu en vue de recruter de nouveaux travailleurs pour aider les entreprises à combler leurs besoins en main-d'oeuvre;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny travaille à ce que son territoire soit perçu comme étant dynamique et à l'avant-garde;
- CONSIDÉRANT que les décideurs locaux savent également que l'offre de scolarisation fait partie de l'attractivité de son territoire lorsque vient le temps de recruter des citoyens de d'autres régions;
- CONSIDÉRANT que lorsqu'on se compare aux territoires environnants, nos écoles primaires et secondaires offrent peu ou pas de programmes nous permettant d'être attractifs et compétitifs avec les autres régions;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a adopté le PALÉE 2014-2019, soit le Plan d'action pour l'économie et l'emploi dans une perspective de développement rural, touristique et économique de notre MRC;
- CONSIDÉRANT également que quatre axes de développement ont été identifiés, soit :
 - . l'attraction de nouveaux citoyens/entrepreneurs;
 - . la rétention et la qualité de vie des citoyens/entrepreneurs;
 - . l'emploi et l'éducation;
 - . la gouvernance municipale;
- CONSIDÉRANT qu'une des actions identifiées est la suivante : Mettre en place un comité pour développer des moyens innovants pour rendre l'école plus attractive et répondant aux besoins du milieu;
- CONSIDÉRANT que suite aux réunions tenues et également aux commentaires reçus, les trois priorités suivantes ont été identifiées par le milieu :
 - . la formation en lien avec les entreprises;

- . l'anglais (au primaire et au secondaire);
 - . les programmes spéciaux (arts, sport, musique, etc.) compétitifs avec les autres régions;
- CONSIDÉRANT également la tenue d'un sondage entre la période du 9 novembre au 4 décembre 2015 auprès de 137 entreprises de la MRC identifiées comme pouvant nécessiter des aptitudes linguistiques de la part de leurs employés pour leurs opérations de production ou leurs interactions avec des clients;
- CONSIDÉRANT que 62 répondants du milieu ont répondu au sondage et que les principales conclusions sont les suivantes:
- . 90 % des répondants (56/62) affirment qu'une autre langue que le français est utilisée au travail, de façon occasionnelle ou récurrente, par au moins un employé (incluant les cadres);
 - . la principale deuxième langue utilisée est l'anglais (autant à l'oral qu'à l'écrit);
 - . les autres langues utilisées au cours de la dernière année sont l'espagnol (11 %) et, dans une moindre mesure, l'allemand, le mandarin, l'italien et l'arabe;
 - . lors de l'embauche, 45 % des répondants (28/62) ont affirmé exiger des compétences linguistiques dans une autre langue que le français (c'est-à-dire l'anglais) et 71 % des répondants ont indiqué que des compétences linguistiques dans une langue autre que le français étaient considérées comme un atout à l'emploi;
 - . on a dénombré 214 postes (confirmés par les 62 répondants) qui nécessitent actuellement des compétences (orales et écrites) en anglais au sein des entreprises de la région;
 - . les compétences linguistiques ne sont plus exclusivement dévolues au personnel des services à la clientèle ou aux cadres des entreprises, ça concerne également les employés de production et ça permet aux employés de Montmagny d'aller former les employés des autres usines à l'extérieur du Québec;
 - . de plus, parmi les répondants, 19 % (12/62) affirment requérir des services professionnels (traduction, interprétation avec leurs partenaires ou clients) pour la bonne marche de leurs affaires courantes;
 - . dans le cadre de projets d'expansion ou de développement, 35 % des répondants (21/62) prévoient devoir exiger des compétences linguistiques (orale et écrite) dans une autre langue que le français, principalement en anglais, mais aussi en espagnol et en mandarin. Les répondants ont estimé qu'environ 173 postes nécessiteront alors de telles compétences;
 - . pour les 21 répondants qui prévoient des projets d'expansion, 71 % prévoient ces projets à court terme (1 à 3 ans) et 23 % à moyen terme (3 à 10 ans);

2016-01-14

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON
 APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny entreprenne des démarches afin que les instances responsables de l'éducation sur notre territoire prennent les mesures nécessaires pour mettre en place des programmes compétitifs pour le développement des

habiletés linguistiques de nos jeunes du primaire (anglais dès la maternelle et anglais intensif en 6^e année) et de nos jeunes du secondaire (sans élitisme avec de l'anglais enrichi et offre d'une troisième langue) dans un contexte de société moderne.

QU'une lettre soit également expédiée au Ministre de l'Éducation afin de lui signifier que nos citoyens sont en droit de s'attendre à ce que les jeunes aient accès à des programmes linguistiques en adéquation avec les années 2016 dans un contexte de mondialisation et d'ouverture sur le monde.

QUE la MRC de Montmagny entreprenne les actions nécessaires afin que les citoyens et entreprises du milieu puissent signifier leurs besoins et attentes en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais intensif.

QU'une copie de la présente résolution soit également acheminée à M. Norbert Morin, député de la Côte-du-Sud, pour appui et suivi.

ADOPTÉ

5.11 PROJET DE LOI 56 – PROJET DE LOI SUR LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE LOBBYISME

- ATTENDU que le mandat des organismes comme les centres locaux de développement (CLD) qui ont le statut d'un OSBL est octroyé par des pouvoirs publics et que leur financement provient majoritairement de fonds publics;
- ATTENDU l'importance et la nécessité de se doter d'une agilité, flexibilité et souplesse administratives dans toute relation d'affaires avec des organismes communautaires et de développement socioéconomique;
- ATTENDU qu'un alourdissement de démarches et de procédures administratives pourrait entraver tout processus de développement socioéconomique des territoires et des institutions;
- ATTENDU que la forme actuelle du projet de Loi 56 pourrait occasionner un alourdissement administratif significatif;
- ATTENDU que le projet de Loi 56, dans sa forme actuelle, biaise les principes de l'autonomie et de la gouvernance de proximité tels qu'ils sont enchâssés dans la Loi 28;

2016-01-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny demande au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et aux membres de la commission parlementaire étudiant ledit projet de loi :

- D'exempter les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités ainsi que les organismes exerçant un mandat socioéconomique (comme les centres locaux de développement (CLD)) qui sont mandatés et qui sont majoritairement financés par un ou des pouvoirs publics.

- D'exempter les différents types d'organismes économiques et communautaires ayant un statut d'OBNL et qui sont majoritairement financés par un ou des pouvoirs publics.

Ces exemptions visent à préserver la latitude requise par ces organisations pour l'exercice de leurs fonctions de développement économique et d'aide aux communautés, tout en évitant aux entreprises avec lesquelles elles collaborent d'être, ce faisant, considérées comme exerçant des activités de lobbyisme.

- D'alléger les processus administratifs liés à l'application dudit projet de loi.

Il est également résolu que la MRC de Montmagny achemine une copie de la présente résolution au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, au député de la Côte-du-Sud et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉ

5.12 MENTORAT – CHAUDIÈRE-APPALACHES ÉCONOMIQUE

CONSIDÉRANT l'entente de services reçue de Chaudière-Appalaches économique pour le mentorat d'affaires pour l'année 2016;

2016-01-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la signature de ladite entente par la coordonnatrice du service Affaires pour les services de mentorat à être rendus auprès des entrepreneurs du milieu selon la contribution suivante :

- 2 000 \$ comme contribution annuelle;
- 6 478 \$ pour les services de mentorat d'affaires.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 PACTE RURAL

L'avis légal formulé par les aviseurs de la MRC élabore les conditions devant faire l'objet des futures ententes entre les municipalités et les fabriques/diocèse lors de l'acquisition d'une ancienne église.

Le MAMOT a été avisé de la décision de la MRC d'octroyer une aide financière à la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et a reçu l'avis légal sur le sujet.

Afin d'éviter toutes ambiguïtés ou représailles, les agents de développement des MRC de Montmagny, L'Islet et Kamouraska prépareront, avec l'aide de collègues au Québec, un projet d'entente à négocier lors d'acquisition d'anciennes églises.

Une rencontre via téléconférence est prévue à ce sujet dans les prochaines semaines.

6.2 OLÉODUC

La rencontre des MRC pour déterminer les enjeux aura lieu la dernière semaine de janvier.

6.3 PROJETS RÉGIONAUX

6.3.1 TOURISME MONTMAGNY ET LES ÎLES

La prochaine rencontre aura lieu le 10 février 2016 pour procéder à l'adoption du programme de travail pour l'année 2016.

Suite à des modifications de tâches au sein de l'équipe de travail, un poste d'agent touristique est ouvert (tâches : supervision, accueil, représentation et développement).

6.3.2 PARC DES APPALACHES

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 21 janvier prochain pour procéder à l'adoption du programme de travail 2016.

Note : Le comité équestre est très actif dans le secteur de Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Sainte-Apolline-de-Patton.

6.3.3 FÊTE DE LA PÊCHE

2016-01-17

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mandate M. Daniel Racine pour déposer une demande au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs pour une aide financière de 4 000 \$ dans le cadre de la Fête de la pêche.

QUE la contribution de 2 000 \$ de participation du milieu sera fournie par les municipalités participantes.

ADOPTÉ

6.3.4 OIE DES NEIGES - ARCHIPEL

- CONSIDÉRANT la confirmation de l'octroi d'une aide financière de 9 500 \$ sur un projet total de 13 000 \$ à la Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues;
- CONSIDÉRANT l'engagement de la MRC à participer financièrement pour 250 \$ et pour 250 \$ en soutien cartographique;

2016-01-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
APPUYÉ PAR : MME LISETTE V.-PAINCHAUD

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE verser à la Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues l'aide financière prévue au projet, soit 250 \$.

ADOPTÉ

6.3.5 VERSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES PRÉVUES AU BUDGET ANNUEL

CONSIDÉRANT les aides financières prévues au budget annuel 2016;

2016-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE procéder aux versements, aux organismes partenaires, des aides financières inscrites au tableau ci-joint conformément au budget adopté par la MRC en 2016.

PROJET	ORGANISME	19 JANVIER	12 AVRIL	14 JUIN	13 SEPTEMBRE	TOTAL
Communications MRC-CLD		10 000 \$	10 000 \$	20 000 \$	28 450 \$	68 450 \$
Communications Montmagny et les Îles		10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
Parc des Appalaches	Parc des Appalaches	20 000 \$*	15 000 \$	10 000 \$	3 800 \$	48 700 \$**
Transport collectif et adapté	Transport collectif de la MRC de Montmagny	10 000 \$***	6 500 \$			16 500 \$
Gestion des oies	À déterminer					2 000 \$
Forêt privée	Agence de protection et de mise en valeur des forêts privées		1 500 \$			1 500 \$
Services ingénieur forestier	MRC Bellechasse			22 448 \$		22 448 \$
Accès au fleuve - Dragage	À déterminer					5 100 \$

* : Comprend aide financière pour International de traîneaux à chiens

** : Versement également des contributions municipales au Parc des Appalaches

*** : Versement également de la contribution du Pacte rural de 11 200 \$ et de la contribution du MTQ

ADOPTÉ

6.4 PIIRL

La firme conseil a déposé son rapport d'état de chaussée le 17 décembre dernier et chaque municipalité est appelée à fournir de l'information afin de connaître les endroits problématiques altérés par le gel/dégel (plus communément appelés des ventres de bœuf) sur le réseau priorisé.

Aussi, toujours dans le but de proposer un plan d'action, on demande à chaque municipalité de fournir de l'information sur son historique d'investissement en voirie ainsi que sur ses intentions au cours des prochaines années.

6.5 PADF

CONSIDÉRANT la responsabilité de gestion du PADF attribuée à la MRC de Montmagny et qu'une ressource doit assumer la coordination du programme;

2016-01-20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny procède à l'embauche de Mme Amélie Denoncourt, ingénieure forestier, à compter du 20 janvier 2016 avec une période de probation de trois mois aux conditions convenues.

ADOPTÉ

6.6 UPA CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'UPA de Chaudière-Appalaches s'adresse aux MRC pour les conscientiser sur :

- . l'importance de pouvoir compter sur une ressource conseil en développement d'entreprises agricoles;
- . la nécessité de créer des banques de terre pour compenser les pertes de superficie agricole;
- . le contrôle nécessaire des plantes envahissantes que sont la renouée du Japon et la berce du Caucase.

6.7 AVIS DE CONFORMITÉ ET D'OPPORTUNITÉ

6.7.1 RÈGLEMENT SUR LES INSTALLATIONS SEPTIQUES - MONTMAGNY

2016-01-21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers RCI en vigueur, à la Ville de Montmagny pour le règlement établissant un programme de réhabilitation de l'environnement ayant trait au traitement des eaux usées des résidences isolées.

ADOPTÉ

6.7.2 MODIFICATION DU ZONAGE : ZONE CbP-10

2016-01-22

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre à la Ville de Montmagny, un certificat de conformité au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers RCI en vigueur pour la modification à son règlement de

zonage visant l'ajout de l'usage « Hébergement et restauration » à la grille des usages permis pour la zone CbP-10.

ADOPTÉ

6.7.3 MODIFICATION DE ZONAGE : ZONE Rf-6

2016-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre à la Ville de Montmagny, un certificat de conformité au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers RCI en vigueur pour la modification à son règlement de zonage visant l'ajout de l'usage « Habitation 6 à 8 logements » à la grille des usages permis pour la zone Rf-6.

ADOPTÉ

6.7.4 ST-PAUL-DE-MONTMINY – ROUTE 283

2016-01-24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un avis à la CPTAQ confirmant que le projet déposé par le MTQ visant la réfection du pont P-16388 sur la Route 283 à Saint-Paul-de-Montminy est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers RCI en vigueur.

ADOPTÉ

6.8 RCI SUR LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES - DÉROGATION

Modification au RCI sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de permettre la réfection d'un pont reliant le Parc Saint-Nicolas au secteur urbain à l'ouest en empiétant dans la rive, le littoral et la plaine inondable, le tout conformément à la politique gouvernementale prévoyant une possibilité de dérogation pour certains ouvrages publics.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY

RÈGLEMENT N° 2016-82

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RCI N° 2007-56 RELATIF À LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES EN VUE D'ACCORDER UNE DÉROGATION POUR

LE PONT P-10810 ENJAMBANT LE BRAS SAINT-NICOLAS À
MONTMAGNY

Avis de motion : _____
Adoption : _____
Approbation du MAMOT : _____
Publication : _____

- ATTENDU que le ministère des Transports du Québec a l'intention de procéder à la réfection du pont permettant l'accès au Parc Saint-Nicolas;
- ATTENDU qu'une partie des travaux et infrastructures à rénover et mettre en place empièteront dans la zone inondable de récurrence 0-20 ans;
- ATTENDU que les articles 4.2.2. et 4.2.2.i de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et l'article 23 du Règlement de contrôle intérimaire n° 2007-56 édictent qu'un projet d'intérêt public en zone inondable 0-20 ans peut être admissible à une demande de dérogation aux conditions qui y sont énumérées;
- ATTENDU que le projet satisfait aux cinq critères énoncés au règlement n° 2007-56;

EN CONSÉQUENCE

2016-01-25

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil des maires de la MRC de Montmagny adopte le Règlement modifiant le RCI n° 2007-56 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables en vue d'accorder une dérogation pour la réfection du pont P-10810 identifié par le MTQ et donnant accès au Parc Saint-Nicolas.

ARTICLE 1 AJOUT DE L'ARTICLE 23.3 AYANT POUR TITRE -
ACCORD D'UNE DÉROGATION POUR LE PONT P-
10810 TRAVERSANT LA RIVIÈRE SAINT-NICOLAS

D'ajouter l'article 23.3 au règlement de contrôle intérimaire n° 2007-56, lequel se lira comme suit :

La MRC de Montmagny accorde une dérogation pour la réfection du pont P-10810, Rue Cloutier, au-dessus du Bras Saint-Nicolas à Montmagny tel que présenté dans le document « Demande de dérogation à la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Projet : 154-03-0251 » lequel est joint en annexe 6.

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

6.9 COLLOQUES SUR LE TERRITOIRE

6.9.1 DEMANDE DE LETTRE D'APPUI – PROJET DE CRÉATION D'UN PARC ÉTOILÉ INTERNATIONAL RECONNU PAR L'IDA SUR LE SITE DU PORTAIL ÉTOILÉ DE LA MRC DE MONTMAGNY

Le Club d'astronomie de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud demande à la MRC, une lettre d'appui à sa proposition de candidature pour la création d'un parc étoilé international reconnu par l'International Dark Sky Association :

2016-01-26

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie le Club d'astronomie « Le ciel étoilé de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud » dans son projet de création d'un parc étoilé international reconnu par l'organisme « International Dark-sky Association » et fasse parvenir à cette organisation une lettre de soutien de la MRC au Club d'astronomie de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

ADOPTÉ

6.9.2 COLLOQUE

2016-01-27

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny offre une aide financière de 300 \$ à la corporation responsable du Club d'astronomie « Le ciel étoilé de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud » et organisatrice du congrès annuel de la Fédération des astronomes amateurs du Québec (FAAQ) du 23 au 25 septembre 2016 à Montmagny et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

ADOPTÉ

6.10 PDZA

2016-01-28

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny dépose au ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), une demande d'aide financière pour soutenir la MRC dans la réalisation d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA).

ADOPTÉ

6.11 ORTHOPHOTOS

2016-01-29

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GUY GARANT
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse un montant de 1 492.29 \$ à l'organisme responsable de l'achat et redistribution des orthophotos 2015 pour l'ensemble des MRC de Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE ET REPRÉSENTATION

S/O.

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE DÉCEMBRE 2015 ET JANVIER 2016

2016-01-30

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC
APPUYÉ PAR : M. DENIS GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de décembre 2015 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1500649	244.00	Fonds de l'information foncière
C1500650	176.43	Fédération québécoise des municipalités
C1500651	344.93	Journal l'Oie blanche
C1500652	981.05	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1500653	217.30	Bernier Imprimeurs inc.
C1500654	368.61	Le Soleil
C1500655	4 856.17	Municipalité de Berthier-sur-Mer
C1500656	1 193.22	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1500657	322.69	Municipalité de Lac-Frontière
C1500658	626.48	Municipalité de Ste-Euphémie-Riv.-du-Sud
C1500659	7 366.42	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1500660	140.57	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard
C1500661	1 577.23	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1500662	2 214.40	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C1500663	6 354.27	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C1500664	5 485.34	Municipalité de Cap-Saint-Ignace
C1500665	2 015.01	Municipalité de St-Pierre-de-la-Riv.-du-Sud
C1500666	4 385.45	Municipalité de St-François- Riv.-du-Sud
C1500667	44.75	L'Épi d'or, boulangerie pâtisserie
C1500668	662.85	IDC Informatique
C1500669	758.84	Campor environnement
C1500670	278.40	Québec linge, service d'uniformes
C1500671	1 705.46	Les Entreprises Gilbert Cloutier inc.
C1500672	100.03	Sara-Tech – 9127-8697 Québec inc.
C1500673	63.24	Multi-Services Montmagny-L'Islet
C1500674	4 100.01	GDI Service (Québec) S.E.C.
C1500675	2 414.48	9146-9866 Québec inc. – Excavation GAM
C1500676	476.00	PG Solutions inc.
C1500677	38.00	Distribution Vithemon
C1500678	58.64	Gestion d'entretien MB
C1500679	8.21	Café 7 étoiles
C1500680	2 414.48	Tintamarre
C1500681	4 932.43	Belter Environnement enr.

C1500682	360.66	Argousier des Appalaches inc.
C1500683	437.59	Radio Edmonston inc.
C1500684	700.00	Vézina, Eudor Jean
C1500685	1 656.79	Groupe Cameron
C1500686	8 400.00	Municipalité de Berthier-sur-Mer
C1500687	1 825.30	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1500688	3 280.00	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard
C1500689	1 241.73	Réseau québécois des CFER
C1500690	575.62	Bureautique Côte-Sud enr.
C1500691	467.29	MRC de Bellechasse
C1500692	1 547.55	Laurentide Re/Sources inc.
C1500693	500.00	Association des archéologues du Québec
C1500694	1 457.23	Succession Chantal Mercier
C1500695	16 884.08	Belter Environnement enr.
C1500696	1 877.73	Four Points by Sheraton Edmundston
C1500697	28.75	Les Verger du Cap
C1500698	14 577.68	Campor environnement

SOUS-TOTAL 112 743.39 \$

L1500232	495.07	Crédit-Bail RCAP
L1500233	119.00	Groupe Négotel inc.
L1500234	9 933.23	Revenu Canada
L1500235	24 843.51	Ministre du Revenu du Québec
L1500236	841.29	Revenu Canada
L1500237	86.24	Télus Québec
L1500238	1 238.56	Desjardins sécurité financière
L1500239	487.49	Télus Mobilité
L1500240	426.09	Comm. adm. de régime de retraite
L1500241	1 607.96	Hydro-Québec
L1500242	137.21	Visa
L1500243	3 894.22	Visa
L1500244	5 630.16	SSQ – Groupe financier/Ass. coll.
L1500245	35.59	Cogeco câble Québec S.E.N.C.
L1500246	2 584.32	Industrielle-Alliance assurance

SOUS-TOTAL 52 359.94 \$

P1500034	19 099.13	Les Concassés du Cap inc.
P1500035	5 363.39	Gestion Transicio/Marie-Louise Pineault

SOUS-TOTAL 24 462.52 \$

TOTAL 189 565.85 \$

No	Montant	Fournisseur
C1600001	309.20	Bolduc, Réal
C1600002	145.36	Caron, Gaston
C1600003	232.00	Fonds de l'information
C1600004	3 250.42	Bureautique Côte-Sud enr.
C1600005	582.67	Fédération québécoise des municipalités
C1600006	1 023.28	Journal l'Oie blanche
C1600007	10.25	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1600008	200.00	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1600009	747.34	Combeq
C1600010	8 466.48	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1600011	24 800.00	Parc régional des Appalaches
C1600012	8 886.42	Tourisme Chaudière-Appalaches
C1600013	281.69	Association des chefs en sécurité incendie
C1600014	109.23	GHD consultants inc.
C1600015	125.52	MRC de Bellechasse
C1600016	82.54	L'Épi d'or, boulangerie pâtisserie
C1600017	80.00	Ruralys
C1600018	574.88	Québec municipal
C1600019	61.90	Éditions Yvon Blais
C1600020	6 618.63	Électro Saguenay Itée
C1600021	445.18	Bistro Lafontaine

C1600022	398.39	IDC informatique
C1600023	523.63	Michel Proulx, La Clef de sol
C1600024	9 639.57	Société de dével. éco. de Montmagny
C1600025	150.00	Fondation Jeunesse de la Côte-du-Sud
C1600026	643.94	Génératrice Drummond
C1600027	500.00	Centre d'études collégiales de La Pocatière
C1600028	378.04	René Samson inc.
C1600029	1 187.98	GCI inc.
C1600030	758.84	Campor environnement
C1600031	240.71	Québec linge, service d'uniformes
C1600032	275.95	Julie Payeur, graphiste
C1600033	172.46	Les Alarmes Clément Pelletier inc.
C1600034	11 727.45	Arpentage Côte-Sud
C1600035	250.68	Laurentide Re/Sources inc.
C1600036	195.46	MDM publicité
C1600037	350.00	Dionne, Jean
C1600038	91.98	Multi-services Montmagny-L'Islet
C1600039	3 955.14	GDI Service (Québec) S.E.C.
C1600040	1 182.25	Credo
C1600041	10 104.47	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
C1600042	55.00	Centraide Québec
C1600043	208.00	Centraide Québec
C1600044	1 000.00	Musée Marius-Barbeau
C1600045	45.00	Doyon, Claude
C1600046	100.00	Action patrimoine
C1600047	2 121.29	PG Solutions inc.
C1600048	603.62	Jaguar média inc.
C1600049	573.45	Solutions Logipro
C1600050	64.00	Distribution Vithemon
C1600051	44.86	Coop de services à domicile
C1600052	632.36	Ressources entreprises
C1600053	58.64	Gestion d'entretien MB
C1600054	137.41	Café 7 étoiles
C1600055	4 238.45	Belter environnement enr.
C1600056	2 107.50	Argousier des Appalaches inc.
C1600057	714.00	Simoneau, Émilie
C1600058	200.00	Le Trait d'union
C1600059	8 163.23	Gestion conseils PMI
C1600060	1 839.00	Les Logiciels Métrio inc.
C1600061	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600062	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600063	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600064	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600065	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600066	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600067	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600068	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600069	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600070	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600071	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1600072	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600073	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600074	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600075	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600076	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600077	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600078	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600079	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon
C1600080	1 464.36	Société de gestion des Immeubles Roussillon

SOUS-

TOTAL 148 366.42 \$

L1600001	86.18	Télus Québec
L1600002	38.98	Télus Mobilité
L1600003	1 936.05	Hydro-Québec
L1600004	4 905.12	Hydro-Québec
L1600005	118.11	Groupe Négotel inc.

L1600006	228.53	Télu Québec
L1600007	31.28	Télu Mobilité
L1600008	743.34	Télu Québec
L1600009	86.24	Télu Québec
L1600010	838.85	Revenu Canada
L1600011	15 635.61	Revenu Canada
L1600012	33 705.42	Ministre du Revenu du Québec
L1600013	2 159.20	Desjardins Sécurité financière
L1600014	452.36	Télu Mobilité
L1600015	678.74	Comm. adm. de régime de retraite
L1600016	5 996.60	SSQ – Groupe financier/Ass. coll.
L1600017	35.59	Cogeco câble Québec S.E.N.C.
L1600018	5 745.74	Industrielle-Alliance assurance
SOUS-TOTAL	73 421.94 \$	
P1600001	18 677.69	Corporation informatique Bellechasse
P1600002	150.00	Transport collectif de la MRC de Montmagny
P1600003	3 554.67	Cytech Corbin
P1600004	21 492.51	Les Concassés du Cap inc.
P1600005	5 337.99	Gestion Transicio/Marie-Louise Pineault
SOUS-TOTAL	49 212.86 \$	
TOTAL	271 001.22 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 460 567.07 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉLIMINAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Une version à jour sera déposée pour la session de février puisqu'en février nous allons procéder à la fermeture de l'année pour la vérification.

L'estimation déposée lors de la préparation du budget est toujours d'actualité.

9. ÉLECTION DU PRÉFET ET DU PRÉFET SUPPLÉANT

- CONSIDÉRANT que la période de mise en candidature aux postes de préfet et de préfet suppléant se terminait le 11 janvier 2016;
- CONSIDÉRANT qu'une candidature au poste de préfet et une candidature au poste de préfet suppléant ont été reçues;

2016-01-31

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
 APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Jean-Guy Desrosiers soit élu au poste de préfet et que M. Réal Bolduc soit élu au poste de préfet suppléant jusqu'en novembre 2017.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. VARIA OUVERT

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-01-32

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h45.

ADOPTÉ

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.